

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 18 juin à vingt heures. Le Conseil Municipal  
En exercice : 10 de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en  
Présents : 7 session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la  
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 7  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présent(e)s** : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,  
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, TONON  
Yannick

**Absent(e)s représenté(e)s** :

**Absent(e)** : RAYSSEGUIER Christian, LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

**Secrétaire de séance** : MONJAL Mathilde

**Délibération N°2024\_D16**

**Objet** : Subventions aux associations communales pour 2024.

**Date convocation** :

14 juin 2024

Propositions de subventions aux associations de la commune :

- Association de Chasse : 75€
- Association APE ABC : 100€
- Association Pêche : l'association ne souhaite pas avoir de subvention pour 2024.
- Association Anciens combattants : 100€
- Association Le Militarial : 400€
- Association Génération Mouvement les aînés de Boissezon : 250€

**Date affichage** :

14 juin 2024

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à  
Boissezon, les jours, mois  
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au  
registre des délibérations  
du Conseil Municipal.

Fait à Boissezon le 18 juin 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture :

Le 18 juin 2024